L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 FEVRIER 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

Journal quotidien, une année d'avance..... $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance..... $5

Les frais de poste ne pourront être en aucun cas, sans donner aux parties le droit de refuser l'exécution.

ANNONCES.—Une piastre par chaque de lignes, pour chaque insertion. Pour la première insertion, et conséquemment pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne sera inséré moins pour moins d'une piastre, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles payeront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant six fois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le prix fixé des souscriptions aux avis est limité aux seuls avis que souscrivent pas de la ligne de leurs affaires domestiques.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les souscrites et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette L'ABEILLE, pour la publication en chef d'année prochaine entière (vide de tous les avis de ventes dans l'acte du 16 janvier 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mil, par chaque publication de chaque langue.

Nlle-Orléans, 27 décembre 1845.
WM. DE RUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat.

POUR GALVESTON.—Texas.—Le steamer ALABAMA, capt Wirtle, partira sauf opposition, le courant, à 4 heures P. M. positivement. Ce bateau fait le service de Galveston jusqu'à samedi pour la commodité des passagers et partira ce jour la pour Galveston.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
MERLE, BEVILLE & Co.
11 fev 70, Tchoupitoulas.

☞ Le bateau de la ligne de Galveston partira le 15 février. Les Nlle-Orléans doubles ne partent.

POUR BAYOU-SARA.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine M. Scott, sera pendant toute l'année en ligne régulier de service de la quotidienne, touchant à tous les intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les 10 heures du matin et du Bayou-Sara tous les 10 heures du matin. Ce bateau est en communication avec les bateaux du public. Pelagie-Bayou-Sara, Nouvelle-Orléans et Galveston, et assure les expéditions de Galveston et Nouvelle-Orléans. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JACQUES LAROSE, 3, Vieille Levee.

POUR LES ATTAKAPAS par le CHERAMIE.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine M. Scott, sera pendant toute l'année en ligne régulier de service de la quotidienne, touchant à tous les intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les 10 heures du matin et du Bayou-Sara tous les 10 heures du matin. Ce bateau est en communication avec les bateaux du public. Pelagie-Bayou-Sara, Nouvelle-Orléans et Galveston, et assure les expéditions de Galveston et Nouvelle-Orléans. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JACQUES LAROSE, 3, Vieille Levee.

POUR LES ATTAKAPAS par le CHERAMIE.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine M. Scott, sera pendant toute l'année en ligne régulier de service de la quotidienne, touchant à tous les intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les 10 heures du matin et du Bayou-Sara tous les 10 heures du matin. Ce bateau est en communication avec les bateaux du public. Pelagie-Bayou-Sara, Nouvelle-Orléans et Galveston, et assure les expéditions de Galveston et Nouvelle-Orléans. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JACQUES LAROSE, 3, Vieille Levee.

☞ Le bateau partira le 15 février.

POUR LA BALISE.—Le steamer WAVE, capt J. C. Nolthop, partira positivement le 15 février. Pour le reste du voyage, s'adresser à bord, ou à
BRAUD & LANDRY, 11 fev 1 Levee.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine M. Scott, sera pendant toute l'année en ligne régulier de service de la quotidienne, touchant à tous les intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les 10 heures du matin et du Bayou-Sara tous les 10 heures du matin. Ce bateau est en communication avec les bateaux du public. Pelagie-Bayou-Sara, Nouvelle-Orléans et Galveston, et assure les expéditions de Galveston et Nouvelle-Orléans. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JACQUES LAROSE, 3, Vieille Levee.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine M. Scott, sera pendant toute l'année en ligne régulier de service de la quotidienne, touchant à tous les intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les 10 heures du matin et du Bayou-Sara tous les 10 heures du matin. Ce bateau est en communication avec les bateaux du public. Pelagie-Bayou-Sara, Nouvelle-Orléans et Galveston, et assure les expéditions de Galveston et Nouvelle-Orléans. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JACQUES LAROSE, 3, Vieille Levee